

Cas pratique n° 2



L'Enregistrement

Archives départementales des Hautes-Pyrénées



Juin 2015

L'ENREGISTREMENT

CAS PRATIQUE N° 2 : RECHERCHER UNE SUCCESSION AUPRES DE L'ENREGISTREMENT

Contexte :

Un chercheur souhaite avoir des informations sur la succession de Jean Bertrand Louis Gouaux décédé à Sost le 14 mars 1960.

Objectif :

Entreprandre une recherche relative à une succession à partir des documents disponibles établis par l'Enregistrement.

Préalable :

Avoir pris connaissance de la fiche pratique « L'Enregistrement » proposée par les Archives départementales des Hautes-Pyrénées.

Etapes de la recherche :

Pour trouver des informations relatives à une succession, le chercheur doit consulter les registres de déclarations de mutations par décès. Pour les atteindre, il doit préalablement consulter les tables de successions et absences en connaissant le lieu et la date de décès de l'individu recherché ainsi que son lieu de domicile.

Afin d'identifier le bureau de l'Enregistrement compétent, le chercheur dispose d'un tableau indiquant pour chaque commune du département, son bureau de rattachement. Celui-ci est consultable sur la page dédiée au [guide de recherche « L'Enregistrement »](#)

1. Identifier le bureau de l'Enregistrement

En tenant compte de la localisation du lieu de décès de Jean-Louis Saint-Martin, le chercheur doit se porter sur les archives produites par le bureau de Tarbes (3 Q 18).

2. Consulter la table des successions et absences en ligne

Afin de connaître les modalités de recherches dans les tables de successions et absences consultables en ligne sur le site des Archives départementales, le chercheur consultera [la fiche dédiée](#).

Table de successions et absences.
ADHP, 3 Q 12 / 74

TABLE DES Successions et Absences			
N°	PRENOM	NOM	DATE
33	Guyon	Jean	1812
34	Guyon	Jean	1813
35	Guyon	Jean	1814
36	Guyon	Jean	1815
37	Guyon	Jean	1816
38	Guyon	Jean	1817
39	Guyon	Jean	1818
40	Guyon	Jean	1819
41	Guyon	Jean	1820
42	Guyon	Jean	1821
43	Guyon	Jean	1822
44	Guyon	Jean	1823
45	Guyon	Jean	1824
46	Guyon	Jean	1825
47	Guyon	Jean	1826
48	Guyon	Jean	1827
49	Guyon	Jean	1828
50	Guyon	Jean	1829
51	Guyon	Jean	1830
52	Guyon	Jean	1831
53	Guyon	Jean	1832
54	Guyon	Jean	1833
55	Guyon	Jean	1834
56	Guyon	Jean	1835
57	Guyon	Jean	1836
58	Guyon	Jean	1837
59	Guyon	Jean	1838
60	Guyon	Jean	1839
61	Guyon	Jean	1840
62	Guyon	Jean	1841
63	Guyon	Jean	1842
64	Guyon	Jean	1843
65	Guyon	Jean	1844
66	Guyon	Jean	1845
67	Guyon	Jean	1846
68	Guyon	Jean	1847
69	Guyon	Jean	1848
70	Guyon	Jean	1849
71	Guyon	Jean	1850
72	Guyon	Jean	1851
73	Guyon	Jean	1852
74	Guyon	Jean	1853
75	Guyon	Jean	1854
76	Guyon	Jean	1855
77	Guyon	Jean	1856
78	Guyon	Jean	1857
79	Guyon	Jean	1858
80	Guyon	Jean	1859
81	Guyon	Jean	1860
82	Guyon	Jean	1861
83	Guyon	Jean	1862
84	Guyon	Jean	1863
85	Guyon	Jean	1864
86	Guyon	Jean	1865
87	Guyon	Jean	1866
88	Guyon	Jean	1867
89	Guyon	Jean	1868
90	Guyon	Jean	1869
91	Guyon	Jean	1870
92	Guyon	Jean	1871
93	Guyon	Jean	1872
94	Guyon	Jean	1873
95	Guyon	Jean	1874
96	Guyon	Jean	1875
97	Guyon	Jean	1876
98	Guyon	Jean	1877
99	Guyon	Jean	1878
100	Guyon	Jean	1879
101	Guyon	Jean	1880
102	Guyon	Jean	1881
103	Guyon	Jean	1882
104	Guyon	Jean	1883
105	Guyon	Jean	1884
106	Guyon	Jean	1885
107	Guyon	Jean	1886
108	Guyon	Jean	1887
109	Guyon	Jean	1888
110	Guyon	Jean	1889
111	Guyon	Jean	1890
112	Guyon	Jean	1891
113	Guyon	Jean	1892
114	Guyon	Jean	1893
115	Guyon	Jean	1894
116	Guyon	Jean	1895
117	Guyon	Jean	1896
118	Guyon	Jean	1897
119	Guyon	Jean	1898
120	Guyon	Jean	1899
121	Guyon	Jean	1900

1. Eléments (nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu de décès) permettant d'identifier la personne recherchée.

2. Mention « ANI » (aucun actif imposable) qui indique qu'aucune déclaration de mutation par décès n'a été dressée.

3. Renseignements complémentaires.

Jean Bertrand Louis Gouaux apparaît donc bien dans la table de successions et absences consultées. Néanmoins, aucune déclaration de mutation par décès n'est mentionnée : il est en revanche indiqué la mention « ANI » (Actif Non Imposable). Cela signifie que des biens ont bien été transmis dans le cadre de la succession de Jean Gouaux mais leur valeur n'a pas impliqué une imposition fiscale (ce qui explique l'absence de déclaration de mutation par décès). Le principe est le même avec la mention « AAA » (Aucun Actif Apparent) ou « PAA » (Pas d'Actif Apparent) : dans ce cas, la personne décédée n'a pas laissé de biens.

On peut cependant noter que la ligne de la table de successions et absences concernant Jean Gouaux apporte des informations complémentaires : il est en effet indiqué la date d'enregistrement d'un testament et d'une attestation (15 septembre 1960) portant respectivement les numéros 685 et 686. Fort de cet élément, le chercheur peut donc prendre connaissance de ces documents.

Aller plus loin dans la recherche

En consultant la table de successions et absences précédemment décrite, le chercheur a trouvé mention d'un testament et d'une attestation concernant Jean Bertrand Louis Gouaux.

Pour consulter ces documents, il doit donc se reporter aux registres d'extrait d'actes du bureau de Lannemezan dans la mesure où celui de Loures-Barousse y est transféré en 1942.

Au regard de l'instrument de recherche et de la date d'enregistrement du testament (septembre 1960), le chercheur doit donc consulter le registre conservé sous la cote 3 Q 10 / 400.

3 Q 10/397	11 avril-14 septembre 1959. Anc n° vol : 15 Ancienne cote 1 : 1194 W 540 1959.
3 Q 10/398	16 septembre 1959-22 février 1960. Anc n° vol : 16 Ancienne cote 1 : 1194 W 540 1959-1960.
3 Q 10/399	22 février-2 juillet 1960. Anc n° vol : 17 Ancienne cote 1 : 1194 W 541 1960.
3 Q 10/400	2 juillet-5 décembre 1960. Anc n° vol : 18 Ancienne cote 1 : 1194 W 541 1960.
3 Q 10/401	5 décembre 1960

Instrument de recherche du bureau de Lannemezan (3 Q 10)

A l'intérieur du registre, le chercheur doit consulter les actes portant les numéros 685 et 686 d'enregistrement.

Concernant le testament, le chercheur dispose d'une information essentielle : le renvoi vers le compte de Jean Gouaux au répertoire général. Par ce biais, il peut donc obtenir la liste de tous les actes établis au nom de ce dernier et enregistrés par l'administration de l'Enregistrement.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

BUREAU DE L'ENREGISTREMENT DE LANNEMEZAN

DÉPARTEMENT D Hautes-Pyrénées

EXTRAIT D'UN ACTE

Reçu le 5 mars 1960
par M^e SACRE
Notaire à LOURES-BAROUSSE
Enregistré le 15 septembre 1960

A	N°	301	2	685
	(1)	1	2	3
B	Renvoi (s) n°			
C				

1. Numéro de l'acte recherché.

2. Renvoi vers le compte de J. Gouaux au répertoire général.

(3)

TESTAMENT

de **GOUAUX Jean Bertrand Louis**, décédé en son domicile à **SOUST**, le 14 mars 1960, aux termes duquel il lègue le tiers de sa succession, par préciput et hors part, à sa fille, **Yvonne GOUAUX**, demeurant avec lui, à **SOUST**.

Reçu : 10,00 NF.
En sus, retenue 2,00 NF.
Total 12,00 NF.

(Colonne réservée aux annotations.)

1) Porter dans la case 1, le numéro de l'acte; dans la case 2, le numéro de l'acte sur le dossier; dans la case 3, le numéro de l'acte sur le dossier.
2) Ce cadre n'est rempli que pour les copies utilisées sans recensement.
3) Ne pas inscrire l'année de la date des successions parties.

400 = 957
1649
421
102110 = 27
207

Extraits d'actes.
ADHP, 3 Q 10 / 400

Jean Bertrand Louis Gouaux dispose donc d'un compte (n° 957) dans le volume 22 du répertoire général du bureau de Loures-Barousse. En effet son compte a été ouvert alors que ce bureau n'avait pas encore été transféré à Lannemezan (1942).

Le chercheur doit donc chercher dans l'instrument de recherche consacré au bureau de Loures-Barousse, le numéro de volume 22 et la cote correspondante.

	Ancienne cote 1 : 1194 W 592 1890-1962
3 Q 12/93	1893-1962 Cote : 3 Q 12/93 Anc n° vol : 19 Ancienne cote 1 : 1194 W 593 1893-1962
3 Q 12/94	1896-1965 Cote : 3 Q 12/94 Anc n° vol : 20 Ancienne cote 1 : 1194 W 593 1896-1965
3 Q 12/95	1908-1965 Cote : 3 Q 12/95 Anc n° vol : 21 Ancienne cote 1 : 1194 W 594 1908-1965
3 Q 12/96	1922-1966 Cote : 3 Q 12/96 Anc n° vol : 22 Ancienne cote 1 : 1194 W 595 1922-1966

La cote du répertoire général recherché s'effectue par le numéro de volume attribué par l'Enregistrement (ici le n° 22).

Instrument de recherche du bureau de Lannemezan (3 Q 10)

Une fois le répertoire général n° 22 entre les mains, le chercheur se reporte à la case n° 957 et trouve la liste des actes établis au nom de Jean Gouaux et enregistrés par l'administration de l'Enregistrement. Il faut noter que sur ces pages, figurent plusieurs membres de la famille Gouaux. Ces informations peuvent être intéressantes dans le cadre d'une recherche d'un héritage, d'un partage ou même à des fins généalogiques.

**Répertoire général
ADHP, 3 Q 12 / 96**

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES HAUTES-PYRENEES

Archives départementales des Hautes-Pyrénées
5, rue des Ursulines
BP 1343
65013 Tarbes cedex
Standard : 05.62.56.76.22
Courriel : archives@ha-py.fr
Site internet : www.archivesenligne65.fr

Ouvert du lundi au mercredi de 13h30 à 17h30 et du jeudi au vendredi de 9h00 à 17h30



Table de succession et absences du bureau de Lannemezan (1840-1853)
ADHP, 3 Q 10 / 2